

## Pour lire le bulletin

« L'évaluation se doit d'être au service des apprentissages. Elle est un moyen de régulation de ces derniers. ».

### Introduction

- Le bulletin est l'outil de référence qui synthétise le parcours scolaire de l'élève tout au long de l'année scolaire. En ce sens, cet outil se doit d'être synthétique mais lisible par tous.
- En la matière, nous distinguons donc deux types d'évaluation : formative et certificative :
  - L'évaluation formative a pour but de vérifier la progression d'appropriation des acquis ; elle permet à l'apprenant de se situer et de mettre en place des pistes de régulation en vue d'améliorer la maîtrise des compétences pendant la phase d'apprentissage.
  - L'évaluation certificative vise, quant à elle, la réalisation d'un bilan global, la validation des acquis en fin d'apprentissage et l'orientation de l'apprenant, notamment en fin d'année.

### Comment lire les informations ?

- Le découpage des branches suit le canevas suivant : « Formation commune », « Option de base » et « Activités complémentaires ».
- **Les périodes de travail journalier** sont divisées en « C », pour l'aspect certificatif – et exprimées en points sur 100 et également divisées en « F », pour les exercices formatifs – représentées sous forme de lettre. L'évaluation formative doit se lire selon les critères suivants :

<i>Lettre</i>	<i>Estimation chiffrée</i>
I (insuffisant)	0 à 30
F (faible)	31 à 50
S (satisfaisant)	51 à 70
B (bien)	71 à 80
TB (très bien)	81 à 100

- **Les périodes d'examens** (Noël et juin) où les résultats sont exprimés en points, toujours sur 100.

Attention, toutes les branches n'ont pas d'examen à Noël. En effet, certaines sont placées sous le régime de l'évaluation continue (à valeur certificative). Les examens, dès lors, sont remplacés par des **bilans de synthèse** qui seront réalisés par les professeur(e)s tout au long de l'année selon leur autonomie pédagogique. Ce sont ces bilans qui feront office de cotation « examen » en juin. Il va sans dire que les règles mises en place en cas d'absence pour les sessions d'examens sont d'application pour ces bilans. **Seule l'absence couverte par certificat médical daté du jour dit sera considérée comme motif d'excuse valable.** L'original de ce CM devra obligatoirement être remis auprès de l'éducatrice / éducateur – référent(e), **MAIS AUSSI** une copie de ce CM ira au professeur responsable du cours. En dehors de cela, la cotation pour ledit bilan sera « 0 ».

Ce type d'évaluation vise à jauger l'investissement participatif en classe, l'investissement du travail fourni au domicile (préparation réalisée, matériel demandé disponible...) et la proactivité du jeune dans son cursus formatif. Elle permet également de mettre en place des processus d'aide aux apprentissages si nécessaire.

- L'évaluation certificative peut se présenter de différentes manières selon la discipline en fonction des consignes données par les services pédagogiques et d'inspection. En effet, toutes les procédures ne sont pas identiques : on n'évalue pas en histoire comme en langues modernes ou encore en éducation physique. C'est pourquoi vous voyez apparaître différentes grilles pour ce type d'évaluation.

### Mais aussi...

- Un espace est également dédié à l'éducatrice / éducateur - référent(e) du jeune :
  - Une case, par période, est réservée à l'évaluation du comportement global au sein de l'établissement. Cette évaluation est exprimée sous forme de smileys colorés vert, orange ou rouge.
  - Pour chaque période, un commentaire peut être rédigé dans la case correspondante.
  - Les absences et retards, par période, sont également indiqués dans la zone dédiée à ces informations. **Attention, trop d'absences – justifiées ou non – nuisent aux apprentissages ainsi qu'à l'acquisition des compétences et menacent la réussite scolaire !**
- Des commentaires, en relation avec la période concernée, rédigés par les professeur(e)s titulaires et chargé(e)s de cours, mais également par la direction peuvent être indiqués dans les cases ad hoc.
- Les signatures « responsables » et « élève » doivent être complétées pour le retour du bulletin à l'école.
- Une communication importante peut figurer dans la case correspondante. *Ex : annonce d'une réunion de parents, du début d'une session d'examens...*

La Direction & l'Équipe pédagogique du Sacré-Cœur.